

MONDE

De notre envoyé spécial au Rwanda, Laurent Bijard

LES SACS DE CADAVRES DE GAHANGA

On découvre sans cesse dans ce village de nouveaux corps, que l'on recueille dans des sacs de pommes de terre. Deux ans après le génocide, les rescapés attendent toujours la justice, devenue l'enjeu d'une bataille acharnée entre « légalistes » et militaires radicaux

Deux fois par semaine, le village de Gahanga s'anime autour de son marché. Au bord de la piste qui mène vers le sud, un quadrilatère de terre rouge entouré de quelques bicoques au toit de tôle se transforme en centre de négoce. Un nom bien pompeux pour des étalages de fortune écrasés par le soleil. Des marchands viennent y débiter de gros sacs de savons ou de patates douces. Les villageois sor-

tant dans les bâtiments de l'église où s'étaient regroupés près de 5 000 d'entre eux. Mais on s'était trompé, confie Charles, un rescapé natif de ce village. *Chaque corps retrouvé nous enfonce un peu plus dans l'horreur. Comme si tout nous ramenait sans cesse au génocide. Comment en sortir ? Comment juger et surtout comment pardonner à ceux qui nous ont fait cela ?* », lance-t-il en un geste du bras au-dessus des sacs.

Le pays démuné peut-il surmonter un tel traumatisme ? Seul le jugement des responsables pourrait alléger la peine des survivants et amener un relâchement des tensions. Mais les associations de rescapés réclament en vain la justice. A la veille du deuxième anniversaire du génocide, elles dressent un bilan terrible : un million de morts, et toujours pas de coupable.

Pourquoi ce déni de justice

ecrasés par le soleil. Des marchands viennent y débattre de gros sacs de savons ou de patates douces. Les villageois sortent des bananeraies pour dépenser quelques francs. Une scène apparemment paisible au cœur du Rwanda, à une vingtaine de kilomètres de Kigali.

Mais, dans un coin de la « place rouge » de Gahanga, tout près d'un « cabaret » – un bistrot local – démantibulé, une odeur désagréable vous saisit. Derrière une porte en fer mal fermée, dans un réduit mal éclairé, il y a d'autres sacs, semblables à ceux qui servent au transport des pommes de terre. Ils sont alignés les uns à côté des autres dans une pénombre nauséabonde. Certains portent une étiquette. On peut y lire jusqu'à six noms. Ceux des victimes dont les restes sont regroupés dans cette mince sépulture en jute. Des ossements collés à des morceaux de tissu qui, malgré l'épreuve du temps, ont permis aux parents d'identifier leurs proches. Avant de refermer ces sacs, Camille, le conseiller du secteur, a pu compter jusqu'à 474 crânes. Certains paysans de ses administrés les ont tirés de l'oubli en nettoyant des fosses septiques ou tout simplement en retournant la terre de leur parcelle.

Deux ans après le passage de l'apocalypse au Rwanda, on continue de découvrir les corps des suppliciés en bêchant son jardin. Rien qu'à Gahanga, ce sont près de 2 000 corps qui viennent d'être ramenés à la surface de l'Histoire. « On pensait que tous les Tutsis du village avaient été massacrés



Peterson-Liaison-Gamma

Les soldats du Front patriotique rwandais, qui ont arrêté le génocide en libérant leur pays en 1994, sèment aujourd'hui la terreur parmi la population des collines.

Après la découverte ininterrompue de nouvelles fosses le bilan du génocide organisé par l'ancien pouvoir de Kigali s'alourdit : on parle d'un million de victimes, Tutsis et Hutus modérés, passés à la machette entre avril et juin 1994. Le plus grand massacre de cette fin de siècle. Comment un petit

Pourquoi ce déni de justice alors que le problème est au centre de toutes les préoccupations ? D'abord parce que la mise en place d'un système judiciaire appelé à juger des responsables de génocide ne relève pas du droit ordinaire. D'autre part, au Rwanda rien n'est simple. Derrière les lenteurs dans l'installation des juges et des tribunaux se déroule une bataille politique intense. Le pouvoir en place à Kigali reste, deux ans après son installation, une énigme. On ne sait toujours pas grand-chose de ces ex-guérilleros sortis du bush. Une seule certitude : le parti qui gère le pays depuis sa victoire militaire sur l'ancien régime d'Habyarimana, le Front patriotique rwandais (FPR), est traversé par

de nombreux courants – des plus durs, voire des plus extrémistes, aux plus modérés.

Le débat sur la justice est au centre de la rivalité entre les factions. Il y a d'un côté les « colonels », à la poigne de fer et aux solutions radicales, de l'autre des civils – mais aux côtés desquels on retrouve d'autres militaires – à la recherche d'une voie plus légaliste. Au beau milieu, celui que l'on veut encore présenter comme l'homme fort du régime, le général Paul Kagamé, est obligé de faire de la corde raide. A Kigali, personne ne sait qui va gagner. Et dans les collines la population attend.

Les partisans de la modération sont loin d'avoir jeté l'éponge : « La situation pourrait être bien plus

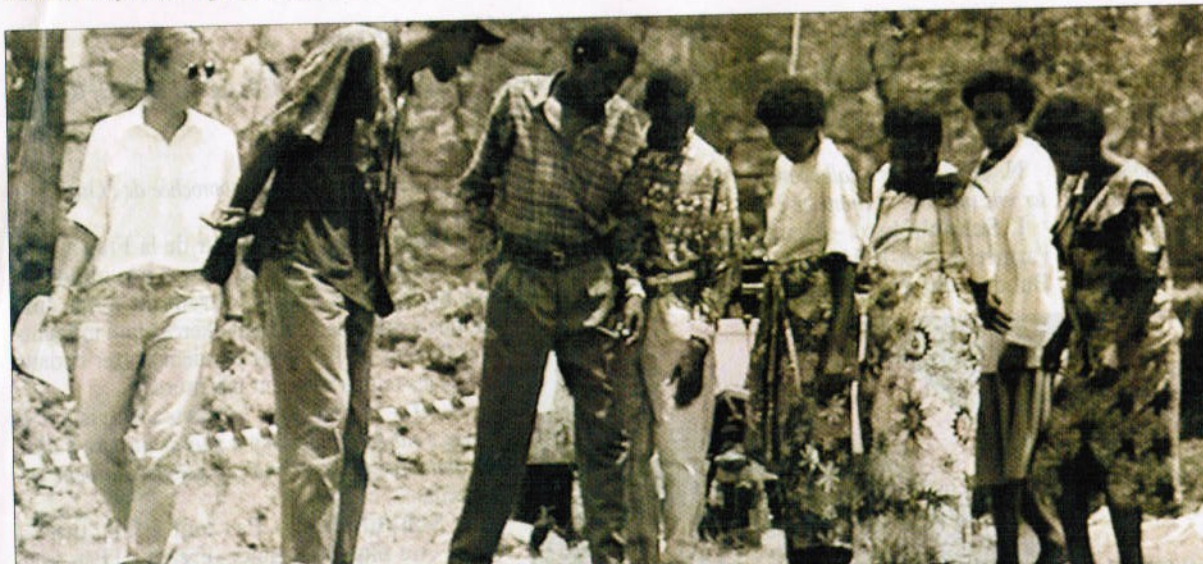
terrible qu'elle ne l'est aujourd'hui, explique l'un d'eux. Il faut prendre la mesure de ce que fut le génocide. Si l'esprit de vengeance l'avait emporté, on aurait assisté à des hécatombes. Rappelez-vous ce qui s'est passé en France après la Libération, les dizaines de milliers de morts. Nous n'avons pas voulu opter pour la justice des vainqueurs – qui aurait été plus rapide et d'une certaine manière plus efficace. » Ce fut, après la prise du pouvoir, une première victoire des civils sur les partisans d'une solution couleur kaki. Depuis, le débat n'a jamais cessé. Aujourd'hui, un projet de loi sur « le jugement des personnes impliquées dans le génocide » est toujours âprement discuté. Dans les coulisses, les défenseurs d'une justice indépendante du pouvoir politique continuent de se heurter à la faction des durs. « Les "colonels" doivent comprendre que leur heure est passée et que dans ce pays arrive le temps des juges et des administrateurs », nous explique un membre du nouvel

s'appuyer sur les nombreux comités de rescapés qui estiment que toute cette construction judiciaire n'est qu'un « aveu de faiblesse » face aux « génocidaires » toujours aux aguets tout autour du pays. « Nous sommes en train de tomber dans le piège que ces assassins nous ont tendu. Ce génocide a ceci de particulier qu'un maximum de personnes ont été impliquées dans les tueries – on parle d'un million de tueurs. Même ceux qui ne voulaient pas tuer ont dû le faire. Les extrémistes hutus avaient calculé qu'ainsi aucun tribunal au monde ne pourrait juger autant de criminels, et pariaient sur leur impunité. Va-t-on leur donner raison ? », demande M^e Frédéric Mutagwera, président de l'Association des Avocats et membre d'Ibuka, collectif des rescapés. Une grande partie de sa famille a été décimée par les miliciens interahamwe, comme c'est le cas pour la plupart des avocats de Kigali, qui ne sont pas très désireux d'assurer les « droits de la défense » des accusés de génocide...

ment. Certains détenus sont toutefois mieux dedans que dehors. Car dans les collines il ne fait pas bon être hutu. On ne peut plus parler simplement de dérapages de l'armée. Raffles, arrestations, torture (au fer à repasser), détention de prisonniers dans des trous souterrains remplis d'eau, disparitions, coups de folie meurtrière de soldats, mais aussi corruption, occupation des maisons..., la liste des exactions des « taches-taches » – porteurs de treillis – ne cesse de s'allonger.

Aujourd'hui certes, on ne massacre plus – les derniers « tirs groupés » remontent à novembre dernier. Mais on tue « au goutte-à-goutte », selon l'expression locale. L'armée, omniprésente, entend garder le contrôle des collines. Ici plus qu'ailleurs, on sent qu'une dictature – celle de feu le président Habyarimana – a fait place à une junte militaire – celle du FPR. Ici aussi les « légalistes » de Kigali semblent appartenir à une autre planète. Chaque

Hutu se sent épié. Les informateurs ont quitté leur uniforme pour mieux espionner la population. « On a appris à se méfier. Nous avons nos noms de code pour désigner les "manekos" [les espions]. Si en voit un, on se dit "attention à l'orage" ou "la maison brûle" pour prévenir les copains, car deux Hutus qui sont ensemble sont deux Hutus qui complotent... », explique un habitant de Gitarama. Paul Kagame, le président, reconnaît qu'il a du mal à garder le contrôle de ses troupes. Il sillonne le terrain pour les mettre en garde contre les « égarements ». Il a décidé d'organiser la rotation des officiers pour éviter la création de fiefs, mais du coup ce sont les petits sergents qui deviennent les rois de leur secteur.





appareil judiciaire. Pourtant, ces « colonels » ne veulent toujours pas comprendre cette débauche, selon eux excessive, de justice pour ceux qui ont découpé les leurs à la machette.

Après avoir été écartés des tables rondes où fut élaboré le projet de loi, il semble que les plus durs aient fini par perdre du terrain. A la lecture du texte, leur défaite paraît évidente. La mise en place de chambres spécialisées, qui outre trois magistrats comporteront deux assesseurs tirés au sort dans la population mais sans intervenir dans le jugement – ce qui élimine les dangers de « tribunaux populaires » –, la création de « catégories » de criminels, avec une différence entre les planificateurs et les exécutants, la possibilité d'appel, de recours et de négociation de la peine contre des aveux de participation au génocide sont autant de dispositions qui prouveraient que les magistrats l'ont emporté sur les colonels éradicateurs.

Mais ces gradés n'ont pas dit leur dernier mot. Ils sont fiers de leur victoire militaire qu'ils aimeraient consolider. A l'Assemblée nationale, ils peuvent

Parmi les ossements découverts chaque jour dans les champs et dans des fosses communes, les survivants cherchent à identifier les membres de leur famille massacrés il y a deux ans.

En attendant qu'un jour les procès commencent – pas avant juin ou juillet –, ces accusés s'entassent dans les prisons. L'armée ne cessant pas d'arrêter, ils sont près de 70 000 enfermés – officiellement – dans environ 300 lieux de détention répertoriés. On y meurt moins qu'il y a quelques mois, mais les conditions y sont toujours très mauvaises. Grâce aux efforts du CICR – avec notamment l'ouverture d'un nouveau pénitencier à Nsinda – et à l'aide du diocèse Kabgayi pour la prison de Gitarama qui avait tant fait parler d'elle, le sort des détenus s'est amélioré. On fait de la gymnastique, on peut prendre une douche. Mais tout sera remis en question si le nombre de pensionnaires continue d'aug-

Toutes ces mesures déplaisent profondément aux « colonels ». Ils ont pour eux un argument de poids : la menace renouvelée des exilés hutus, qui multiplient leurs opérations d'infiltration. Tout près du Zaïre, la région de Ruhengeri au pied de la chaîne des volcans est la plus touchée. Les Inter-ahamwe y balancent des tracts ap-

pelant à « couper les Tutsis » et déposent des mines par dizaines. C'est une drôle de guerre qui continue. Une sale guerre qui ne veut pas dire son nom et qui, en tout cas, ne fleurit pas la réconciliation. La peur échauffe chaque jour un peu plus les esprits, y compris dans la capitale, où les intrigues se multiplient. Un substitut du procureur – hutu – et un président de tribunal – un Tutsi qui a eu trois enfants massacrés au cours du génocide – viennent d'apprendre leur suspension en écoutant Radio-Rwanda. Une décision prise en conseil des ministres. Le substitut du procureur a rejoint la vingtaine de magistrats et d'inspecteurs de police judiciaire (IPJ) qui croupissent en prison. Deux ans après, on l'accuse de participation au génocide. En fait, les deux hommes ainsi visés semblaient surtout déranger les combines organisées par certains officiels du nouveau régime. Décidément, au Rwanda, les juges et les administrateurs sont loin d'avoir gagné la partie, et certains craignent maintenant qu'il faille encore prévoir beaucoup d'autres sacs de jute.

L. B.